



ÉTÉ 2026

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

DE LA MAIRIE et des SERVICES ANNEXES

- mercredis 29 juillet et 5 Août
de 14h à 17h30
- samedis 1^{er} et 8 Août
de 9h à 12h
- vendredi 14 août
de 14h à 17h30

Le maire
Merci de votre compréhension